

## • Règles de sécurité:

- > Il est totalement **INTERDIT** de pénétrer **SEUL DANS LE RUCHER**.
- > Sauf accord écrit du responsable de section, il est interdit de pénétrer dans le rucher en l'absence de celui-ci.
- > Il est interdit de faire entrer à l'intérieur de l'enceinte du rucher une personne étrangère à la section Apiculture.

## • Règles de fonctionnement:

### > AVANT TOUTE INTERVENTION:

1. **Vérifier** la présence sur le rucher d'un bidon de 10 litres d'eau rempli.
2. **Equiper** obligatoire:

- > Pantalon long.
- > Vareuse.
- > Gants.
- > Chaussures montantes, idéalement une paire de bottes en caoutchouc (pantalon dans les bottes, et non l'inverse).

### > AVANT TOUTE OUVERTURE DES RUCHES:

1. **Allumer l'enfumeur** sur la zone prévue à cet effet.
2. **Vérifier** que votre vareuse est correctement fermée (Fermeture à glissière).
3. **Nettoyage obligatoire** des gants et du lève cadre au gel hydro alcoolique avant toute intervention.

### > POUR LES MANIPULATIONS DANS LES RUCHES:

1. Seuls les **gants en latex** sont autorisés (**gants en cuir proscrits**).
2. **Nettoyage obligatoire** des gants et du lève cadre au gel hydro alcoolique à **chaque changement de ruche** (afin d'éviter toute transmission d'éléments pathogènes entre les ruches).

## • Règles de fonctionnement (Suite):

### > EN FIN D'INTERVENTION:

1. **Vérifier** que toutes les ruches sont correctement fermées.
2. **Désinfecter** le matériel (gants et lève cadre) au gel hydro alcoolique.
3. **Vider** les enfumoirs sur la zone prévue à cet effet et arroser les résidus avec de l'eau.
4. **Refaire l'appoint d'eau** dans le bidon. Le refermer.